

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION (UNCCD)



QUATRIÈME RAPPORT DU CANADA À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION (UNCCD) SUR LES INITIATIVES MISES EN ŒUVRE POUR LUTTER CONTRE LA DÉSSERTIFICATION DANS LES RÉGIONS AUTRES QUE L'AFRIQUE, DE 2002 À 2006

Table des matières

SOMMAIRE	1
OBJECTIF ET ORGANISATION DU RAPPORT	3
INTRODUCTION	4
ENGAGEMENT DU CANADA : SOUTENIR LES EFFORTS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT DANS LES RÉGIONS AUTRES QUE L'AFRIQUE.....	5
Centre de recherches pour le développement international (CRDI)	5
Ressources naturelles Canada	6
Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).....	7
La société civile canadienne	7
RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS PAR RÉGION	9
Asie	9
<i>Chine</i>	9
<i>Inde</i>	10
<i>Bangladesh</i>	12
<i>Cambodge</i>	14
ASIE CENTRALE	16
<i>Tadjikistan</i>	17
Moyen-Orient.....	19
<i>Irak</i>	19
<i>Liban</i>	19
<i>Yémen</i>	20
Amérique latine et Caraïbes	21
<i>Bolivie</i>	21
<i>Haïti et République dominicaine</i>	22
<i>Honduras</i>	23
<i>Jamaïque</i>	23
<i>Nicaragua</i>	24
<i>Paraguay</i>	24
FINANCEMENT MULTILATÉRAL.....	25
PARTENARIATS NAISSANTS ET EN DÉVELOPPEMENT	25
L'International Land Coalition	25
Le Drylands Development Centre (DDC) du Programme des Nations Unies pour le développement.....	26
Programme des Nations Unies pour le développement et fonds pour l'environnement mondial (PNUD-FEM).....	26
CONCLUSION.....	27

SOMMAIRE

Le Canada est un ardent défenseur de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) depuis sa création en 1995. Le Canada joue un double rôle dans la mise en œuvre de la Convention, en tant que pays touché (zones arides dans l'Ouest du Canada) et, de façon plus significative, à titre de pays donateur qui aide les pays en développement à atteindre les objectifs de la UNCCD.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI), en sa qualité d'organisme fédéral responsable de l'aide au développement à l'étranger, dirige les efforts concertés du Canada relativement à la UNCCD. L'ACDI travaille avec d'autres ministères, en particulier Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), Environnement Canada (EC), Ressources naturelles Canada (RNCan), et le Centre de recherche pour le développement international (société d'État du gouvernement fédéral) sur tout un éventail de projets internationaux axés sur le développement durable. Dans ce domaine l'ACDI recherche également la collaboration d'un certain nombre de partenaires canadiens issus du secteur privé, d'établissements universitaires et d'organisations non gouvernementales (ONG). L'expérience variée de ces divers intervenants a permis d'influer sur les orientations stratégiques de l'ACDI, notamment la manière d'aborder la gestion durable des terres.

Le présent rapport résume les principales initiatives canadiennes qui ont été entreprises pour lutter contre la désertification entre 2002 et 2006 dans les régions autres que l'Afrique, comme l'exige la Convention. Le Canada a produit en 2004 un rapport axé sur l'Afrique, accessible sur le [site Web de la UNCCD](#). Comme l'indiquent les rapports sur les activités susmentionnés, le Canada a adopté une approche globale et intégrée pour la mise en œuvre de la Convention, en raison de la nature complexe du problème de désertification. Dans bien des cas, les politiques portant sur une gestion durable des terres ne sont pas abordées de façon distincte, mais plutôt intégrées à des stratégies plus générales de réduction de la pauvreté.

Au cours de la période visée par le rapport, le Canada a fourni un soutien bilatéral à des initiatives de lutte contre la désertification dans de nombreux pays touchés en Asie, en Amérique latine et dans les Antilles, ainsi qu'au Moyen-Orient. Il a également contribué à des projets multilatéraux et à des institutions dont les programmes influent de façon très importante sur le développement durable, tel que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque asiatique de développement (BAD) et l'International Land Coalition (ILC).

L'intégration de programmes reliés aux terres, y compris à la désertification, témoigne des quatre dimensions interreliées du développement durable : le bien-être économique, le développement social, la durabilité environnementale et la bonne gouvernance. L'approche utilisée par l'ACDI pour aborder les problèmes liés à la désertification et les autres répercussions de la dégradation des sols dans les pays partenaires se fonde principalement sur le développement durable et met l'accent sur la réduction de la pauvreté, le renforcement des capacités et projets participatifs. Ces projets sont menés à tous les niveaux d'intervention et supposent la participation de personnes et d'institutions

provenant des niveaux communautaires, régionaux ou internationaux. Depuis la ratification de la UNCCD par le Canada, l'ACDI a travaillé avec d'autres parties et avec ses partenaires afin de s'assurer que les lignes directrices de la Convention sont intégrées dans le travail de collaboration.

OBJECTIF ET ORGANISATION DU RAPPORT

Le présent rapport constitue la réponse du Canada aux exigences du Comité d'examen de la mise en œuvre de la Convention (CEMOC) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) et résume les principales initiatives canadiennes qui ont été entreprises pour lutter contre la désertification entre 2002 et 2006 dans les régions autres que l'Afrique. En octobre 2006, la cinquième session du CEMOC (CEMOC 5) étudiera les rapports d'étape sur la mise en œuvre des programmes d'action nationaux soumis par les régions autres que l'Afrique. Dans le cadre de la UNCCD, on a demandé aux pays donateurs de faire porter leurs rapports d'activités sur des initiatives qui ont été mises en œuvre dans ces régions pendant la période de référence, soit entre 2002 et 2006. Le présent rapport complétera le troisième cycle d'établissement de rapports sur les pays touchés, commencé dans le contexte du CEMOC 3, avec l'examen des initiatives entreprises pour lutter contre la désertification en Afrique. Le CEMOC 4, tenu durant la Septième Conférence des parties (COP-7) de la UNCCD, a permis d'étudier le rapport du CEMOC 3 et de proposer certaines décisions, adoptées par la COP 7; on a également présenté des rapports soumis par les pays africains touchés.

Le Canada a adopté une approche globale pour la mise en œuvre de la Convention, afin de rendre compte de la nature complexe du problème de désertification. Cette approche est exprimée dans les précédents rapports soumis par le Canada à la UNCCD. Plutôt que d'établir clairement une distinction entre les activités directement liées à la mise en œuvre de la Convention (catégorie A) et celles qui contribuent, de manière plus générale, à combattre la désertification (catégorie B), conformément aux lignes directrices fournies par la UNCCD, le présent rapport fait état des initiatives internationales de gestion durable des terres qui contribuent à la mise en œuvre de la UNCCD dans son ensemble. Dans plusieurs cas, les politiques de gestion durable des terres ne sont pas abordées de façon distincte, mais plutôt intégrées à des stratégies plus générales de réduction de la pauvreté. Par conséquent, bien que toutes les initiatives présentées dans le présent rapport contribuent clairement à résoudre le problème de la désertification, leur appartenance à la catégorie A ou B est souvent une question d'interprétation.

Le rapport est divisé par régions et par pays et comprend un résumé des activités régionales dans chaque section. Le cas échéant, les activités traitant précisément de la mise en œuvre de la UNCCD sont décrites au début de la section sur le pays en question. Le rapport se termine par une section sur les initiatives multilatérales qui résume les nouveaux partenariats internationaux visant à combattre la désertification.

INTRODUCTION

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la sécheresse (UNCCD), entrée en vigueur en 1995, est le seul instrument reconnu à l'échelle internationale ayant force d'obligation qui porte sur la dégradation des terres arides. Elle reconnaît le lien de causalité entre le combat contre la dégradation des sols et la réduction de la pauvreté. Le Canada quant à lui reconnaît que la désertification, la sécurité alimentaire, la pauvreté et la santé sont des concepts fondamentalement liés et que les gouvernements doivent trouver des programmes qui pourront vraiment résoudre ces problèmes.

La durabilité environnementale a fait partie intégrante du travail de développement international du Canada durant la période visée par le présent rapport. On a aussi intégré des programmes liés aux terres, concernant entre autres la désertification, dans l'ensemble des priorités et des stratégies du gouvernement canadien visant à réduire la pauvreté. La durabilité environnementale, dont le travail de développement du Canada en ce qui a trait à la désertification, dépend de divers partenariats – société civile, secteur privé, autres donateurs et gouvernements des pays en développement – grâce auxquels les activités du Canada dans la lutte contre la désertification seront plus cohérentes. Depuis l'adoption de la UNCCD par le Canada, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a collaboré avec d'autres parties et avec ses partenaires afin de s'assurer que les lignes directrices de la Convention sont intégrées dans le travail de collaboration.

En adoptant la UNCCD, la communauté internationale souhaitait porter une attention particulière à la désertification sur le continent africain. Bien que la Convention soit destinée en premier lieu à l'Afrique, les répercussions de la désertification sont importantes dans bien d'autres parties du monde. C'est pourquoi le Canada, par son aide publique au développement, a subventionné, en Afrique et dans d'autres régions, un grand nombre d'initiatives qui contribueront non seulement à une gestion durable des terres, mais également, de façon indirecte, à l'augmentation de la sécurité alimentaire. Une agriculture plus productive et plus respectueuse de l'environnement peut contribuer à améliorer la nutrition et le bien-être de la population, et peut réduire la pauvreté.

Pour résoudre ce problème, le Canada dispose d'une expertise découlant de son expérience à titre de donateur et de pays touché, selon la Convention. Depuis plus d'un siècle, le Canada contribue à la recherche et à la promotion du développement agricole durable dans les provinces des Prairies et ailleurs. Ayant été fréquemment victime de sécheresse, le Canada est pleinement conscient des répercussions économiques et sociales qu'entraîne la perte de terres fertiles et peut faire profiter les autres pays de son expérience nationale.

ENGAGEMENT DU CANADA : SOUTENIR LES EFFORTS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT DANS LES RÉGIONS AUTRES QUE L'AFRIQUE

Le Canada est depuis toujours un ardent défenseur de la UNCCD. Il a joué un rôle actif dans les négociations et a rapidement ratifié la Convention en 1995. Le Canada est un pays touché, en raison de la désertification qui frappe les trois provinces des Prairies. Toutefois, le pays participe à la mise en œuvre de la Convention surtout à titre de donateur. Le Canada a joué le rôle de président de la Conférence des parties (COP), et il a été membre du Bureau à trois reprises. Le Canada a aussi été président du Comité de la science et de la technique (CST) et est actuellement membre du Bureau du CST.

L'ACDI est l'organisme responsable de négocier et de mettre en œuvre la Convention pour le gouvernement du Canada, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères du Canada (MAE). Ressources naturelles Canada (RNCan) et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) sont également des organismes fédéraux importants qui contribuent à la mise en œuvre de la UNCCD. L'Administration du rétablissement agricole des Prairies d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC/ARAP) a pour responsabilité de mettre en œuvre les objectifs nationaux de la Convention.

L'ACDI cherche à utiliser une approche à long terme de la dégradation des sols et de la désertification, s'appuyant sur les engagements internationaux existants, ainsi que sur l'expérience du Canada en tant que pays touché, pour aider les pays en développement à lutter contre la désertification. Pour que cette approche soit efficace, il faut faire ressortir les liens étroits qui existent entre l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et la désertification dans le contexte du développement. L'ACDI espère renforcer les activités de réduction de la dégradation des sols en soutenant des mesures favorisant la mise en commun des connaissances et leur intégration dans les programmes de l'ACDI en général.

Partenaires canadiens

Comme on l'a souligné plus tôt, l'ACDI est le responsable, au Canada, de tout ce qui touche la UNCCD, principalement en raison du grand nombre d'enjeux liés au développement découlant de la mise en œuvre de la Convention. Le Canada coordonne ses activités mondiales avec celles du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et collabore également avec Ressources naturelles Canada (RNCan), Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et des organisations de la société civile pour coordonner davantage les initiatives portant sur une gestion durable des terres au pays et à l'échelle internationale.

Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Le CRDI continue de travailler à résoudre les problèmes des pays aux terres arides, par des recherches et mesures connexes. Le programme « Environnement et gestion des ressources naturelles » soutient le travail sur le terrain; les interventions et la recherche stratégique offrent des solutions de rechange viables aux institutions et aux pratiques de gestion environnementales actuelles, ou les améliorent. Le programme appuie des

démarches concrètes visant à accroître la sécurité des aliments et de l'eau, la santé humaine, la qualité des ressources naturelles, la participation à la démocratie, la gouvernance et l'équité. Le CRDI a également aidé des pays à définir des indicateurs utiles permettant de contrôler la mise en œuvre de la Convention et continue de travailler en collaboration avec les partenaires des pays en développement pour trouver des solutions aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux grâce à la recherche appliquée. De nombreux projets de recherche du CRDI ont contribué à améliorer notre compréhension du phénomène de désertification (causes, dynamique, conséquences), ce qui a mené à l'élaboration de solutions qui aident les populations à combattre la désertification au niveau local.

Le CRDI a contribué à la mise en œuvre de stratégies qui inscrivent la lutte contre la dévastation des terres et les problèmes connexes dans un contexte plus large. Il a mis au point des initiatives visant à favoriser la mise au point concertée de technologies; le renforcement des capacités des autorités locales; ainsi que l'élaboration d'outils de communications adaptés aux besoins des populations locales et, plus particulièrement, des femmes. La mission du CRDI qui est d'« affranchir par le savoir » est présente dans ses projets, dont certains sont résumés dans le présent rapport.

Ressources naturelles Canada

Des renseignements exacts, actuels et accessibles sur la couverture terrestre sont nécessaires pour bien gérer l'utilisation des terres, particulièrement en ce qui concerne les changements dans l'utilisation des terres et les effets des perturbations à grande échelle comme les incendies. Ressources naturelles Canada (RNC) s'est engagé à combler ces besoins en renseignements, comme le prouve sa participation au programme d'observation globale des dynamiques forestières et de couverture terrestre (GOF-C-GOLD). Le GOF-C-GOLD est un projet international coordonné visant à s'assurer qu'il existe un programme systématique à long terme d'observation à partir de l'espace et au sol de la couverture terrestre et des changements forestiers, y compris le rôle des incendies. RNC dirige le travail du projet GOF-C-GOLD par l'entremise du bureau de projet du Service canadien des forêts (SCF, à RNC).

Le programme GOF-C-GOLD est conçu pour permettre de recueillir les données requises pour un contrôle à l'échelle planétaire des ressources terrestres, pour étudier les changements mondiaux et pour améliorer la gestion des ressources naturelles. À l'origine, il s'agissait d'un projet pilote conçu par le Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CSOT) dans le cadre de sa stratégie intégrée d'observation de la planète. Le projet GOF-C-GOLD est désormais un panel du Système global d'observation terrestre (GTOS) et collabore avec plusieurs organismes des Nations Unies, ainsi qu'avec un grand nombre d'organismes scientifiques et techniques internationaux et nationaux.

Le projet GOF-C-GOLD, par la promotion et le soutien de la participation aux équipes de mise en œuvre et aux réseaux régionaux, permet de mettre au point des produits à l'échelle régionale et planétaire dans deux domaines : caractéristiques de la couverture terrestre et changement; et surveillance et cartographie des incendies. Les réseaux

régionaux, qui fournissent un encadrement en ce qui concerne les besoins spécifiques et qui favorisent le transfert de technologie et d'expérience en Asie du Sud-Est, en Eurasie du Nord, en Amérique latine et, plus récemment, en Asie de l'Est, renforcent par leur collaboration les capacités du programme GOF-C-GOLD.

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Les mesures de lutte contre la dégradation des sols ont été mises en œuvre au Canada dans les années 30. Le programme d'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) a été mis sur pied dans les années 50 pour aider les agriculteurs à lutter contre la désertification et la sécheresse. Cet organisme, qui fait maintenant partie d'AAC, travaille en partenariat avec des ministères fédéraux et provinciaux, le secteur privé et la société civile, afin de promouvoir de saines pratiques de gestion des terres et des mesures efficaces de conservation du sol. Les activités de l'AAC visant à résoudre le problème de la désertification au Canada font l'objet d'un rapport distinct, suivant les exigences sur l'établissement de rapports de la UNCCD.

La société civile canadienne

Le Canada a constamment contribué au renforcement de la société civile dans le cadre de la Convention. Le gouvernement fédéral a été un grand défenseur de la participation de la société civile aux réunions importantes de la UNCCD. De plus, des délégations canadiennes ont encouragé le dialogue entre la société civile et les organismes non gouvernementaux (ONG nationaux et internationaux) et ont contribué aux discussions internationales, dans certains cas. Plus récemment, l'ACDI a fourni du financement pour le lancement d'un réseau sur la gestion durable des terres qui supposera la mobilisation d'un grand nombre de groupes d'intérêt de la société civile canadienne. L'objectif de ce réseau est d'intensifier le dialogue entre les organismes de la société civile canadienne et le gouvernement fédéral en ce qui concerne la gestion durable des terres. Le travail porte surtout sur les enjeux liés aux politiques et aux programmes en ce qui concerne les problèmes de terre aride; on met l'accent tout particulièrement sur la UNCCD et autres Accords multilatéraux sur l'environnement (AME), principalement la Convention sur la biodiversité de l'ONU (CBD) et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

La société civile à l'œuvre

L'ACDI fournit un soutien aux ONG canadiens dont le travail dans les pays en développement contribue à une gestion durable des terres. Par exemple, l'ACDI a soutenu les initiatives de USC Canada qui mettent l'accent sur le développement humain par l'entremise de l'élimination de la pauvreté. USC Canada travaille principalement en collaboration avec les organismes locaux et les partenaires des bureaux de pays à l'étranger et soutient l'agriculture, la formation professionnelle, la santé, l'éducation, la protection de l'environnement (particulièrement la lutte contre la désertification), le développement communautaire et le renforcement des capacités. Cet organisme a également pris les devants dans les activités de promotion de la sécurité alimentaire et de préservation la biodiversité, surtout en Afrique. USC Canada a une solide structure de base comprenant 650 bénévoles et 10 000 sympathisants.

Au Honduras, USC Canada travaille sur un projet intitulé **Supporting Innovative Participatory Development**. Plus de 600 agriculteurs du nord-est du Honduras se sont réunis pour former 55 comités de recherche locaux, ou CIAL, en vue de résoudre les problèmes environnementaux et les problèmes de sécurité alimentaire dans leurs collectivités à flanc de colline. Pour mener à bien ce projet, il a fallu soutenir les recherches menées par les agriculteurs sur l'amélioration de la qualité et de la quantité des graines pour l'ensemencement et promouvoir l'utilisation durable des terres. USC et l'ACDI ont fourni environ un million de dollars canadiens investis dans ce travail avec les CIAL entre 2002 et 2006, dont près de un quart a été versé à des activités répondant à la définition stricte de « remise en état des terres ». Dans l'ensemble, le soutien financier peut être perçu comme un soutien global et général des activités environnementales et agricoles au Honduras.

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS PAR RÉGION

Asie

Le Canada aide les pays asiatiques à renforcer leur capacité de résoudre les problèmes les plus urgents du continent : réduire la pauvreté, consolider les gains économiques, soutenir la gouvernance et l'inclusion politique et faire avancer le travail en ce qui concerne le développement social et l'environnement. Afin d'atteindre ces objectifs, l'ACDI s'est concentrée sur le Bangladesh, le Cambodge, l'Indonésie, le Pakistan, le Sri Lanka et le Viêt-Nam, en collaboration avec de nombreux partenaires internationaux. Les programmes qui s'inscrivent dans le cadre de travail des secteurs clés sont très différents les uns des autres, et chacun s'adapte aux besoins particuliers du pays où il est exécuté. Dans le contexte de la CLB, l'ACDI et ses partenaires canadiens se sont concentrés, au fil du temps, sur la Chine, l'Inde et le Bangladesh. Plus particulièrement, le Canada continue de jouer un rôle important sur le plan des pratiques agricoles visant à réduire la désertification en Chine.

Chine

La coopération du Canada avec la Chine comprend un grand nombre de programmes fructueux visant à résoudre le problème de la dégradation des sols. Le Canada a lancé divers projets de gestion durable des sols qui semblent très prometteurs. Ces projets en sont maintenant à leur deuxième phase, ou ont engendré des activités complémentaires de la part de différents partenaires canadiens. Par exemple, le **Projet des terres arides de Hebei** avait pour objectif d'élaborer et de transférer une technologie et des pratiques écologiques de gestion des terres arides, y compris une utilisation plus efficace de l'eau, l'amélioration de la qualité du sol et de l'eau, l'augmentation de la rentabilité agricole dans les plaines de Hebei et dans les régions écologiquement semblables en Chine. Dans le cadre du projet, on a établi des indicateurs socio-économiques afin de contrôler les répercussions de l'adoption et de l'utilisation des technologies. Ces technologies sont maintenant utilisées par les agriculteurs dans les plaines basses et sont présentées aux agriculteurs à l'extérieur de la province de Hebei, dans les régions présentant des conditions écologiques semblables.

Dans le même ordre d'idées, l'initiative de **Protection de la biodiversité et développement communautaire dans la région autonome de Mongolie intérieure** vise à résoudre les problèmes de désertification dans le cadre de la gestion des réserves naturelles (les réserves sont situées dans des régions semi-arides ou sub-humides). L'objectif de ce projet est d'augmenter la capacité des ministères chinois responsables, des bureaux et des institutions et organismes qui y sont liés de gérer les aires protégées. Cette initiative contribuera à protéger la biodiversité et à promouvoir les occasions de développement durable pour les populations pauvres vivant dans des régions visées par le projet, plus spécialement les minorités ethniques. L'initiative a contribué à améliorer les capacités administratives des gestionnaires et du personnel des réserves naturelles. Le projet a donc permis de protéger la biodiversité, de soutenir le développement communautaire, de renforcer la mise en commun d'informations entre les réserves naturelles et de promouvoir des modèles de développement économique durables. Un

deuxième programme mis en place dans la même région se concentre sur le **Développement de l'agriculture durable**. L'objectif de cette initiative est de promouvoir la durabilité environnementale et économique des pratiques agricoles de la Mongolie intérieure. Au moyen de démonstrations sur le terrain et de matériel de formation adapté aux conditions locales, on a recommandé entre autres, dans le cadre du projet, des pratiques liées aux domaines suivants : systèmes pastoraux, fourrage à maturité, amélioration des parcours naturels et bonification des dunes sableuses.

Gérer les ressources naturelles communes en Mongolie : la pauvreté rurale et l'environnement (projet du CRDI, phase II : 2001-2004, phase III 2004-2007)

En 2000, le CRDI et le gouvernement de Mongolie ont lancé un projet visant à créer de nouvelles structures d'exploitation des pâturages qui seraient situées dans la collectivité et gérées conjointement par la population locale et le gouvernement. Au cours de trois phases de financement, l'équipe du projet a participé à la mise en place d'organismes communautaires pour représenter les bergers auprès des représentants officiels du gouvernement. En collaboration avec des collectivités de berger, l'équipe du projet a élaboré et mis en place des contrats de cogestion qui transfèrent aux collectivités les droits d'utilisation des ressources et la responsabilité de protéger ces ressources aux collectivités. Les bergers et les chercheurs ont mis à l'essai des mesures génératrices de revenus au moyen du traitement ou de la commercialisation de produits dérivés des animaux, comme le feutre de laine, la laine, le cachemire, la fourrure et le cuir. D'importantes contributions ont été apportées à de nouvelles lois, notamment la nouvelle Loi sur les terres et la Loi sur l'eau. En 2005, la Loi sur la protection de l'environnement a été modifiée afin d'inclure des procédures de gestion des ressources naturelles dans les collectivités.

L'objectif global de ce projet est d'élaborer de nouvelles façons d'améliorer les moyens de subsistance des communautés de bergers mongoles au moyen d'une utilisation des pâturages et des autres ressources naturelles plus efficaces, durable et équitable. L'élevage de bétail est à la base de l'économie de la Mongolie ; il fournit un moyen de subsistance à environ 172 000 familles de bergers et génère 19 % du produit intérieur brut. Pendant la plus grande partie de la longue histoire de la Mongolie, les prairies et les pâturages étaient gérés de façon commune par les bergers, qui se déplaçaient sur de grandes distances au fil des saisons.

Tournée vers l'avenir, l'équipe de projet continue de recevoir des demandes d'aide provenant de groupes de bergers. Des initiatives visant à augmenter le contrôle communautaire sur les ressources locales et à diversifier les moyens de subsistance se poursuivront. Les améliorations directes au bien-être des groupes de bergers grâce à des options génératrices de revenus et à une alimentation améliorée sont encourageantes pour les bergers. C'est pourquoi ils s'y intéressent beaucoup.

Inde

Le Canada collabore depuis longtemps avec l'Inde en matière de développement et apporte un soutien à ce pays depuis plus de 50 ans, ce qui représente un investissement total de plus de 2,5 milliards de dollars canadiens. Le **mécanisme Inde-Canada en matière d'environnement (ICEF)** avait pour objectif d'améliorer la capacité des institutions indiennes de promouvoir et de mettre en place des programmes de développement durable visant à résoudre des problèmes particuliers concernant l'environnement et les ressources naturelles, dans les secteurs de l'énergie et de l'eau. Des résultats concrets ont été obtenus sur le plan de la réduction de l'érosion des sols, grâce à l'introduction de mesures de conservation appropriées dans les secteurs du projet.

Par exemple, les dunes sableuses ont été stabilisées, des barrages de retenue ont été construits et les forêts du Mangrove ont été restaurées. Parallèlement, les conditions socio-économiques des populations locales se sont améliorées de façon significative. L'acceptation et le soutien des approches de type communautaire pour la gestion des ressources naturelles ont augmenté au sein de la collectivité et du gouvernement. La totalité des 25 sous-projets ont réussi à renforcer leur capacité et à établir des structures de gestion autonomes. L'initiative a également contribué à augmenter la participation des femmes aux affaires communautaires, et le niveau de revenu des femmes a également augmenté grâce à leur participation aux groupes d'utilisateurs.

Le soutien du Canada au **Projet coopérative des planteurs d'arbres** a contribué à améliorer la capacité de l'Inde de récupérer et de gérer les terres incultes d'une façon économiquement et environnementalement durable. L'établissement et le renforcement d'une structure coopérative à but lucratif située dans les villages a augmenté la participation des populations locales au processus de récupération. Mise en place grâce au soutien technique de Agriteam Canada, l'initiative a permis d'obtenir des résultats positifs. Les coopératives ont amélioré la qualité de l'eau souterraine et le taux de rétention d'eau des plaines contiguës. L'initiative a contribué à augmenter l'accessibilité au fourrage et à l'eau, même dans des conditions de sécheresse. Les effets positifs du projet ont été confirmés par des études de détection de variation faisant appel à des systèmes d'information géographiques et des techniques de télédétection. Une grande partie de cette réussite peut être attribuée à l'approche globale adoptée, qui reconnaît que la gestion des ressources naturelles dépend en partie de l'amélioration des structures institutionnelles qui cherchent à faire évoluer les moyens de subsistance durables des groupes marginalisés. Le projet reposait sur une méthodologie favorisant une très grande participation populaire et a permis une collaboration avec les institutions existantes qui font partie de la structure sociale, culturelle et politique de la région. Cette perspective globale a contribué à assurer la durabilité à long terme du projet.

Restauration de l'environnement et conservation de l'eau dans les villages des collines de l'ouest du Ramganga, Kumaon, Himalaya, Inde (INHERE) mai 2002-mars 2007

Le projet INHERE, qui bénéficie du soutien du mécanisme Inde-Canada en matière d'environnement, est mis en place par l'Institute of Himalayan Environmental Research & Education, Almora. Les ressources naturelles de la région centrale de l'Himalaya subissent un grand stress d'origine humaine. La dégradation de la couverture végétale autour des villages a entraîné des taux élevés d'érosion du sol et une rareté de l'eau. Les forêts dégradées situées sur des terres personnelles et communes à Van Pancayat sont dominées par une espèce de pin qui favorise les incendies de forêts annuels, appauvrissent davantage la biodiversité naturelle de la région.

Le projet INHERE est établi dans les collines de l'État de l'Uttaranchal et s'étend sur plus de 48 km², couvrant cinq microbassins hydrographiques qui alimentent 32 villages dans le district d'Almora. Le projet s'intéresse au lien qui existe entre la dégradation des ressources naturelles, la pauvreté et les mauvaises conditions de travail et se concentre sur les problèmes liés aux terres, à l'eau, aux forêts et à la population. L'objectif du projet est d'améliorer les conditions de vie et la sécurité des moyens de subsistance grâce à une gestion intégrée des ressources naturelles.

En 2005, le projet s'est concentré sur la mise en place d'activités physiques dirigées, par exemple, la plantation de différentes espèces d'arbres feuillus indigènes, l'application de mesures de conservation des sols et de l'eau, de même que l'adoption de moyens de subsistance durables. Ces activités ont été effectuées grâce à la participation active des collectivités résidentes.

L'objectif principal du projet INHERE était de promouvoir des moyens de subsistance diversifiés, plus particulièrement l'agriculture et les activités s'y rattachant. On a mis l'accent sur la consolidation des nouveaux acquis sur le plan de l'homologation et de la promotion de diverses pratiques biologiques d'agriculture, d'horticulture et de plantes médicinales, qui ont permis des gains économiques et la conservation de la biodiversité.

Parmi les organismes communautaires participant au projet, notons, entre autres, 31 comités de villageois pour la restauration du milieu naturel, 57 groupes d'entraide composés de femmes, 22 groupes de jeunes, huit Kishori Samuhs, trois comités d'examen des bassins hydrographique, et trois fédérations de femmes. Au cours de l'année, 854 réunions ont été organisées avec ces groupes, et ont donné lieu à des consultations sur un grand nombre de problèmes.

À la fin de la troisième année d'existence du projet, l'accessibilité au fourrage dans la région visée avait augmenté de plus de 40 %. On enregistrait une réduction de 70% des incendies dans les régions touchées, et le rendement agricole avait augmenté de 40 à 50 %. L'accessibilité de l'eau par habitant avait augmenté en moyenne de 12 litres.

Bangladesh

Le Canada est un partenaire important du développement au Bangladesh depuis son indépendance, en 1971. Les premiers efforts de développement visaient la reconstruction, puis ensuite, l'agriculture, la gestion des ressources en eau, ainsi que le développement économique rural. Le **Projet de gestion environnementale du Bangladesh** porte sur la gestion durable des terres et a été élaboré dans le but de renforcer la capacité institutionnelle du ministère de l'Environnement et des autres organismes compétents afin de réagir au problème de plus en plus pressant de dégradation des ressources naturelles. L'initiative s'intéresse d'abord et avant tout aux répercussions de cette dégradation sur la population pauvre et est appuyée par la mise en œuvre d'un réseau

Le tsunami qui a secoué l'océan Indien

La réaction du Canada à la catastrophe du tsunami dans l'océan Indien en décembre 2004 a pris l'allure d'un effort pangouvernemental pour apporter l'aide nécessaire afin de réduire l'intensité de la crise humanitaire. En collaboration avec un grand nombre de partenaires, le gouvernement du Canada cherche maintenant à répondre aux besoins à long terme des collectivités touchées par le tsunami. Dans les heures qui ont suivi le tsunami, plus d'une douzaine d'agences et de ministères du Canada ont posé des gestes en réponse à la catastrophe. Affaires étrangères Canada (AEC) a coordonné les initiatives et joué un rôle prépondérant du point de vue consulaire et politique. L'ACDI a travaillé avec des organismes d'aide dans le but de fournir une aide humanitaire et de planifier la reconstruction dans les régions sinistrées. Un programme dans le cadre duquel le gouvernement versera une contribution égale aux quelque 200 millions de dollars reçus en dons de particuliers a été mis de l'avant. Le ministère de la Défense nationale a envoyé au Sri Lanka les membres de l'équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART).

L'ACDI a établi pour l'**Indonésie** et le **Sri Lanka** des stratégies de reconstruction fondées sur les besoins exprimés par ces gouvernements. En Indonésie, des activités ont été entreprises pour rétablir les moyens de subsistance (aide aux entreprises et régénération des ressources naturelles), y compris des initiatives pour rétablir les moyens de subsistance durables en soutenant les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches (p. ex. investissement de capitaux, micro-crédit et expansion des marchés).

Le tsunami a causé des dommages considérables à l'environnement au Sri Lanka. Entre autres, il a peut-être détruit l'habitat et les frayères de certains poissons et a endommagé des terres agricoles. Comme le Canada possède des compétences dans le domaine de la restauration des terres agricoles, l'ACDI étudie les possibilités d'appui à la reconstruction dans ce secteur. De plus, les programmes de l'ACDI au Sri Lanka visent à atténuer les répercussions du tsunami sur l'environnement et les villages de pêcheurs.

d'information et de surveillance de l'environnement (RISE). L'objectif du réseau est de mettre en place un réseau d'information afin de faciliter la planification et la gestion des ressources en eau et en terres, en ce qui concerne la surveillance des inondations et de l'érosion, par les intervenants et les organismes concernés dans la région Brahmaputra-Jumuna Rivers. CARE Canada et ses partenaires locaux contribuent, pour leur part, à l'initiative **Réduire la vulnérabilité aux changements climatiques**. Le projet renforce la capacité des ménages à faible revenu et des structures et réseaux communautaires de réagir de façon durable aux répercussions négatives des changements climatiques mondiaux. À la suite du projet, les ménages participants et les ONG qui leur fournissent des services seront mieux préparés pour résoudre les problèmes liés aux événements météorologiques exceptionnels comme la salinité absolue, les inondations, la sécheresse et l'élévation potentielle du niveau de la mer.

Cambodge

Le problème que posent les terres du Cambodge est complexe et requiert une gestion qui tient compte des facteurs sociaux, politiques, économiques et de développement. Tous les donateurs perçoivent le travail effectué dans le secteur des terres comme étant prioritaire au renforcement des réformes gouvernementales générales. Celles-ci sont par ailleurs indispensables au développement économique et à l'élimination de la pauvreté. Par conséquent, l'ACDI accorde une place importante aux terres dans la stratégie de programme provisoire à venir pour le Cambodge. Les succès obtenus dans ce secteur pourraient facilement constituer un facteur de changement plus général pour ce qui est de l'efficacité globale du gouvernement du Cambodge.

En réponse aux demandes précises du gouvernement royal du Cambodge sur le plan de l'aide à l'administration et à la gestion des terres, l'ACDI a élaboré une approche globale relative aux programmes de distribution du soutien canadien. Cette approche s'applique à plusieurs projets. Par exemple, l'ACDI a déjà fourni 4 millions de dollars canadiens au fonds d'affectation spécial du programme d'administration et de gestion des terres, qui soutient la mise en œuvre et le financement d'un grand nombre d'études pertinentes, comme la création de marchés fonciers ainsi que l'évaluation des considérations liées au sexe. Un deuxième fonds d'affectation spécial a été mis en place pour soutenir le Programme d'administration et de gestion foncières et de distribution des terres du gouvernement royal du Cambodge. L'ACDI est à l'étape de la négociation du contrat d'un troisième élément du travail lié aux terres du Cambodge : le Projet d'administration et de gestion foncières du Cambodge. Ces trois éléments ont été élaborés dans l'espoir de mettre en place au Cambodge un système d'administration et de gestion foncières uniforme. On s'attend à ce que ces éléments réunis contribuent à l'obtention de résultats clairs au moyen d'une approche relative au programme très bien coordonnée.

Dans le but de favoriser une approche coordonnée, l'ACDI prévoit coordonner son travail avec les programmes existants et à venir dans ce domaine. Le programme d'administration et de gestion foncières (PAGF) joue un rôle central dans cette approche coordonnée. Les objectifs principaux du PAGF sont de rendre plus sûr le régime d'occupation des terres et de promouvoir la création de marchés fonciers efficaces. Les cinq composantes principales du PAGF sont les suivantes : (1) élaboration de politiques foncières et d'un cadre de réglementation; (2) renforcement institutionnel; (3) programme d'octroi de titres fonciers et élaboration d'un régime d'enregistrement foncier moderne; (4) renforcement des mécanismes de résolution des conflits et (5) gestion foncière. Le PAGF est géré par le ministère de la Gestion foncière, de la Planification urbaine et de la Construction et est coordonné par un Bureau central de gestion de projet (BCGP). Le travail effectué dans le cadre de l'initiative se fait au niveau provincial par l'entremise de bureaux provinciaux de gestion de projet. Dans le cadre de la gestion foncière, les procédures utilisées pour définir les différents types de terres, comme les terrains forestiers, les aires protégées, les terres privées et les terres publiques doivent être clarifiées. La gestion foncière contribue également à fournir des clichés aériens et des images satellites, selon le besoin, ainsi qu'à préparer des cartes de classification des terrains pour chacune des provinces visées par le projet. Ces cartes montrent les limites

des forêts, des aires protégées, des terres privées, des terres publiques, des terres en concession et autres types de terres.

Le réseau de radio rurale des pays en développement (RRRPD)

Depuis 25 ans, le RRRPD réussit, grâce à ses émissions de radio, à fournir aux petits exploitants agricoles, à leurs familles et collectivités des renseignements exacts et à jour sur le développement agricole et rural afin d'améliorer leur environnement et leur santé. L'objectif de ce programme est de promouvoir des pratiques au chapitre de la production et de la transformation des aliments, de la santé, des petites entreprises rurales et de la gestion des ressources naturelles menant à des moyens de subsistance ruraux durables en Afrique subsaharienne. Le RRRPD favorise également la participation des femmes, des hommes et des enfants des régions rurales à l'élaboration de stratégies et de politiques qui influent sur leur qualité de vie. Le RRRPD contribue à ces objectifs importants en fournissant du soutien aux radiodiffuseurs ruraux afin qu'ils puissent en retour soutenir les bénéficiaires visés. Le travail effectué dans le cadre du RRRPD s'effectue en Bolivie, au Bangladesh, au Honduras, en Indonésie, en Inde, au Cambodge, au Sri Lanka, au Nicaragua, au Pakistan et au Viêt Nam.

Asie centrale

Le Canada fait la promotion d'une gestion saine pour l'environnement des ressources naturelles de la région. Simultanément, il contribue à renforcer les fondements de la démocratie au moyen d'initiatives de développement de la société humaine et civile, afin de soutenir la coopération et la stabilité régionales. Depuis plus de dix ans, l'ACDI soutient dans cette région des programmes qui se concentrent sur la gestion des ressources naturelles et les changements climatiques, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, le développement rural et le développement des sociétés communautaires et civiles.

Le Canada, par l'entremise de l'ACDI, collabore étroitement avec le Mécanisme Mondial et d'autres donateurs dans le cadre d'un grand nombre d'initiatives régionales importantes. En 2001, des représentants de cinq gouvernements d'Asie centrale et de partenaires financiers internationaux, y compris du Canada, ont accepté de présenter une Entente de partenariat stratégique. L'objectif est d'améliorer la coopération dans le domaine de la gestion des terres et des ressources naturelles, dans le but de contribuer à la lutte contre la désertification et la sécheresse. Dans le cadre de son travail, le Canada a insisté sur la nécessité de résoudre le problème posé par la répercussion combinée de la désertification et des changements climatiques. La nouvelle **Initiative des pays d'Asie centrale pour un programme d'aménagement du territoire (CACILM)** atteindra bientôt la fin de son étape d'élaboration. Son objectif sera d'augmenter la coordination entre les pays d'Asie centrale en ce qui a trait au programme de gestion des terres et d'améliorer les projets faisant appel au Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Le renforcement des capacités et la participation de la société civile ont été mentionnés comme étant des facteurs essentiels au succès des programmes de gestion des terres dans la région. Par conséquent, l'ACDI a contribué et participé à plusieurs ateliers de formation et réunions de planification des partenariats. Par exemple, le Mécanisme Mondial a coordonné un atelier en juin et juillet 2003 à Tashkent pour renforcer l'Entente stratégique de partenariat avec les gouvernements concernés dans la sous-région d'Asie centrale. Divers participants locaux et internationaux, y compris des ONG, ont assisté à l'atelier. Les discussions ont porté sur la nécessité d'utiliser une mise en œuvre améliorée de la UNCCD pour résoudre le problème de dégradation des sols et de pauvreté, et celle

d'établir des activités ciblées en vue de renverser la tendance à long terme relativement à la pauvreté et à la dégradation des sols.

Kirghizistan

Le Canada soutient un grand nombre de projets d'amélioration de gestion des terres et de l'eau au Kirghizistan. Bien qu'elles ne visent pas seulement à lutter contre la désertification, ces initiatives sont liées aux problèmes de désertification et de gestion des terres, en raison des répercussions négatives qu'une agriculture et qu'une gestion de l'eau non durables ont sur le pays. Un de ces projets visait le **problème de rareté de l'eau et de sécheresse** au Kirghizistan et dans d'autres pays d'Asie centrale, mis en place avec le soutien de l'Université McGill à Montréal. Cette initiative aide les républiques d'Asie centrale à réduire leur vulnérabilité et à s'adapter aux effets négatifs des changements climatiques, plus particulièrement la rareté de l'eau et la sécheresse. Un autre projet, la **gestion communautaire des parcours** dans le village de Temir, au Kirghizistan, se concentre sur l'amélioration des pratiques de gestion des parcours. Afin de contrer l'augmentation de la désertification, l'initiative contribue à la promotion de l'augmentation de la teneur en eau de la couverture terrestre et des sols, ainsi que le contrôle des répercussions négatives de l'érosion.

Tadjikistan

Le Tadjikistan, dans le cadre de sa Stratégie de réduction de la pauvreté et de son Programme d'action national, a fait savoir que la gestion de l'eau et des terres représente un enjeu important. Le Canada contribuera à résoudre le problème de gestion de l'eau et des terres à partir du niveau des ménages jusqu'au niveau national. Bien que le soutien se concentre principalement sur les interventions permettant le développement et la gestion durable des terres, le travail sera pertinent dans le cadre des objectifs de la UNCCD et de la CCCC.

Le Canada apporte un soutien au **Modèle de propriété des exploitations agricoles**, une initiative agricole qui aidera à améliorer la durabilité environnementale de l'agriculture tadjike. Dans le cadre de cette initiative on fournira de la formation et un accès aux services commerciaux afin d'aborder des questions comme l'engorgement des sols, la rotation des cultures (du coton aux fruits et aux légumes), la gestion de la salinité absolue, et la gestion biologique et intégrée des insectes nuisibles, phénomènes qui peuvent tous avoir des répercussions négatives sur la durabilité agricole et environnementale. Le Modèle de propriété des exploitations agricoles collabore avec le gouvernement afin d'accélérer le processus de réforme des terres et de progresser vers un marché économique pour l'agriculture.

Le Canada participe présentement à l'initiative de **Développement des communautés par une gestion intégrée des ressources en eau**. L'objectif de cette initiative est d'aider à améliorer la qualité de vie de certaines collectivités des vallées Khatlon, Sughd et Rasht. Le but de l'initiative est d'aider à mettre en place et à renforcer les structures communautaires afin d'assurer leur sécurité sanitaire, environnementale et économique à long terme. Les activités sont centrées sur la participation des collectivités, ce qui leur permet de cerner les problèmes liés à leur santé générale et à leur bien-être économique

global. Par ailleurs, l'initiative fournira des modèles pouvant être reproduits pour soutenir la remise en état des infrastructures, ainsi que la formation liée à la gestion durable des ressources.

Moyen-Orient

Le Canada apporte un soutien à différents programmes liés aux priorités et aux difficultés des habitants des pays du Moyen-Orient, ainsi qu'aux problèmes auxquels ces pays doivent faire face ensemble. Les activités du Canada dans la région visent à réduire les écarts sociaux et économiques, à améliorer la gouvernance, à renforcer les institutions démocratiques et à assurer la sécurité des populations.

Le rôle principal de l'ACDI est de planifier, d'élaborer et de mettre en place les programmes coopératifs canadiens de développement bilatéral dans la région en utilisant les capacités et les ressources du Canada pour répondre aux besoins en développement de ces pays. Le CRDI est également actif dans la région et travaille en collaboration avec les pays pour aider à optimiser la création, l'adaptation et l'appropriation des connaissances que les populations des pays en développement considèrent comme les plus pertinentes en ce qui concerne leur prospérité, leur sécurité et l'équité. Selon la nouvelle Stratégie générale et le nouveau Cadre programmatique du CRDI (CSPF 2005-2010), quatre domaines de programmes généraux recevront un soutien dans la région, notamment le programme Environnement et gestion des ressources naturelles (EGRN) qui vise à résoudre les problèmes de dégradation des sols.

Irak

L'objectif du programme de reconstruction de l'Irak de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) est de soutenir l'élaboration d'un pays stable, autogéré et prospère, ayant un gouvernement démocratique qui représente le peuple et qui respecte les droits de la personne et l'égalité des sexes. Le Canada soutient un projet axé sur les marais en Irak, plus particulièrement les marais de la Mésopotamie, situés au sud du pays, les plus grands au Moyen-Orient. Les marais sont reconnus pour le rôle important qu'ils jouent pour la conserver la biodiversité et assurer des moyens de subsistance durables. En 1999, 90 % des marécages du pays avaient été transformés en terres désertiques desséchées en raison de la construction par le gouvernement irakien de barrages et de centaines de canaux de drainage. L'objectif du projet **Restauration des marais mésopotamiens** subventionné par l'ACDI, mis en œuvre depuis 2004, est de renforcer les capacités de l'Irak au chapitre de l'analyse et de la gestion des marécages afin de contribuer à la restauration des valeurs écologiques, socio-économiques et culturelles des marais mésopotamiens du sud de l'Irak ainsi que d'améliorer les conditions de vie de la population qui y habite. Le projet renforce certains éléments du système de gouvernance environnementale de l'Irak pour la protection des marécages. Les activités de restauration en cours et prévus auront un aspect durable et se concentreront sur les marais du sud de l'Irak. L'initiative de restauration favorise la prise en charge du projet par les Irakiens et de même que la collaboration avec les partenaires irakiens et internationaux.

Liban

Le Canada a collaboré avec le Liban une initiative intitulée **Amélioration durable des terres marginales**. Le projet, mené en 1991-1993 par le CRDI, découle d'une étude de

cas mené par le Centre international de recherche agricole dans les régions sèches (CIRARS) dans le village situé dans des hautes terres de Aarsal. Cette étude révélait que beaucoup de producteurs délaissaient les cultures traditionnelles de céréales et l'élevage du bétail pour se tourner vers la production de fruits en culture sèche. Une deuxième partie de la recherche, subventionnée par le CRDI, a analysé la durabilité des nouveaux systèmes de production ainsi que les améliorations du développement communautaire qu'ils pourraient entraîner. Les chercheurs ont défini le système d'utilisation des terres, évalué les ressources disponibles (en mettant l'accent sur les sols et la conservation de l'eau) et ont examiné les activités non agricoles génératrices de revenus pour les femmes. Les bénéficiaires locaux ont participé à différentes étapes du projet, et leur capacité a été renforcée par la mise en place d'un réseau d'utilisateurs. La deuxième phase du projet a mis à l'essai et évalué les stratégies de gestion élaborées dans la première phase. Les chercheurs ont évalué les progrès accomplis en ce qui a trait à l'utilisable durable des terres, ont évalué et renforcé le réseau local d'utilisateurs, tout en portant attention aux problématiques homme-femme.

Yémen

Le Canada, par l'entremise du CRDI, a subventionné deux phases de recherche dans les terrasses des montagnes du Yémen (phase I et phase II mises en œuvre en 1992). Bien que l'on connaisse généralement les causes de dégradation des terres dans la région, on n'a pas encore suffisamment mis à l'essai les innovations techniques et institutionnelles auprès des communautés locales. Par ailleurs, il existe un vide d'information relativement aux répercussions des changements politiques et institutionnels sur l'adoption de pratiques de conservation du sol par les agriculteurs. La participation de ces derniers à la définition des problèmes et aux essais sur les innovations était limitée avant cette initiative.

La phase III de l'initiative des **Terrasses à flanc de montagne** est un projet du CRDI qui vise à tirer parti de la recherche existante pour cerner et évaluer les pratiques de conservation du sol dans les hautes terres du Yémen au moyen de méthodes de recherche participatives. On a tout d'abord mis au point une méthodologie de planification, que l'on a mise à l'essai dans différentes communautés, dans le but d'informer les décideurs locaux et de sensibiliser les responsables aux échelons politiques supérieurs. Deuxièmement, on a fait une évaluation des technologies qui pourraient améliorer la productivité, accroître le revenu et conserver les ressources naturelles grâce à la participation des agriculteurs dans les communautés cibles. Troisièmement, on a évalué les diverses options d'utilisation du sol et leur impact social et économique en fonction des données recueillies auprès des agriculteurs au cours des essais. Une série de recommandations a été élaborée pour améliorer la gestion des ressources naturelles, la sécurité alimentaire et le niveau de revenu des ménages ruraux dans les hautes terres du Yémen.

Amérique latine et Caraïbes

La stratégie du Canada relative aux Amériques s'est adaptée au développement propre à chaque pays sur le plan de la croissance économique et de l'industrialisation. L'ACDI envisage de mettre en place un programme à la concentration géographique et sectorielle plus marqué, qui met l'accent sur la gouvernance, une croissance économique générale et le développement social (santé et éducation). De plus, deux thèmes transversaux – l'égalité entre les sexes et la protection de l'environnement – sont intégrés dans toutes les activités des programmes de l'ACDI dans cette région. L'ACDI concentre de plus en plus ses ressources destinées aux Amériques en Bolivie, au Guyana, au Honduras et au Nicaragua. Haïti, étant un État fragile, est le plus important bénéficiaire de l'aide dans les Amériques. Bien qu'à Haïti, le programme se concentre principalement sur la gouvernance et la santé, quelques projets sont liés à la mise en œuvre de la UNCCD.

Bolivie

L'objectif principal du programme bilatéral du Canada en Bolivie est de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des Boliviens pauvres. Pour y arriver, on répondra aux besoins humains fondamentaux des citoyens de Bolivie en améliorant l'accès aux services de santé essentiels et aux services connexes comme l'eau potable et les installations sanitaires et en améliorant la gouvernance en se concentrant sur la démocratie et les droits de la personne, les réformes du secteur public et une meilleure réglementation pour les secteurs économiques stratégiques. De plus, il est important de tenir compte des considérations environnementales afin d'améliorer les conditions de vie, comme l'explique l'encadré ci-dessous.

Remise en état des bassins hydrographiques dans la région de Tarija, Bolivie (2001-2004)

Sierra Club du Canada, section de Colombie-Britannique (SCBC) et Arbolando

Les objectifs du programme du Sierra Club du Canada en Bolivie sont les suivants :

- Promouvoir et soutenir l'adoption de pratiques communautaires de restauration, de reforestation et de conservation des sols dans les bandes de protection riveraines afin de protéger le sol de l'érosion et d'éviter les dommages causés par les inondations.
- Fournir aux petits exploitants agricoles la sécurité alimentaire grâce à la mise en œuvre de systèmes agrosylvicultures et de techniques de permaculture.
- Répondre plus efficacement et avec plus de souplesse aux besoins de nos partenaires en fournissant aux bénévoles les capacités et le soutien techniques en sensibilisant la communauté internationale aux problèmes environnementaux et sociaux locaux ou régionaux.

Le programme vise à atteindre les objectifs suivants :

- Obtenir la participation des collectivités locales aux mesures qui protègent et conservent les sols de l'érosion et conscientiser la collectivité à la conservation des rivières et des ressources en eau.
- Créer des partenariats entre les groupes communautaires d'exploitants agricoles et les organismes urbains pour mettre en œuvre des mesures collectives et coordonnées, ainsi que pour améliorer leurs compétences techniques et leur sens de l'organisation.
- Inculquer des valeurs à la population indigène en utilisant les connaissances locales et la sensibilisation.

Haïti et République dominicaine

Pour répondre aux besoins d'Haïti, principalement axés sur la sécurité et le rétablissement de la paix, les ressources et les interventions canadiennes sont coordonnées selon une démarche intégrée. Cette stratégie vise à renforcer la bonne gouvernance et la démocratie à Haïti, à augmenter la sécurité dans le pays et à répondre aux besoins humains fondamentaux, ainsi qu'aux problèmes environnementaux dont la dégradation des sols.

En ce qui concerne la République dominicaine, l'ACDI maintient un programme d'aide limité et ne prévoit pas de projets à long terme dans ce pays, bien que le Canada participe à l'initiative **Projet Hispaniola**. Ce projet résulte d'un effort innovateur et de collaboration pour lutter contre la désertification et résoudre le problème de dégradation des sols. Haïti et la République dominicaine ont élaboré une initiative relative à un plan d'action transfrontalier (PAN-FRO) en complément à leurs propres programmes d'action nationale. L'initiative PAN-FRO constitue une priorité puisque la gestion des bassins hydrographiques communs est importante pour les deux pays, particulièrement dans une zone gravement touchée par la dégradation des sols et la pauvreté. Pour améliorer davantage la coordination, une stratégie symétrique sera utilisée pour l'élaboration de programmes d'action nationaux dans les deux pays. L'initiative PAN-FRO fournit également un cadre de travail pour les processus participatifs élaboré dans le but de résoudre les problèmes de désertification et de pauvreté, de promouvoir le développement communautaire durable et de renforcer les capacités locales au chapitre de la responsabilité concernant la mise en œuvre.

Le Canada, ainsi que d'autres donateurs, se sont joints à cette initiative à l'invitation des deux pays; le Mécanisme Mondial est chargé de coordonner le travail. L'objectif principal de la participation du Canada est de soutenir les ONG dans le domaine des interventions. Cette approche et les axes prioritaires des programmes de l'ACDI en Haïti sont complémentaires. De plus, il s'agit d'un intérêt stratégique, puisque l'initiative vise la participation de plusieurs partenaires en vue d'obtenir un soutien financier, technique et institutionnel. Bien que conçue tout spécialement dans le contexte de la UNCCD, l'initiative PAN-FRO répond également aux objectifs de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CNUDB) et le cadre de travail de la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques (CCC).

Un nouveau projet complémentaire binational en est actuellement aux étapes préliminaires de mise en œuvre. Son objectif est de contribuer à réduire la pauvreté dans les zones de transition des bassins hydrographiques **Artibonite** entre Haïti et la République dominicaine. L'objectif de cette initiative est de contribuer à la protection de l'environnement et à l'utilisation saine des ressources naturelles réduisant ainsi les tensions sur l'île grâce à un dialogue binational plus suivi. D'autres programmes dans la région, mis en œuvre avec la coopération des partenaires canadiens et internationaux, visent à résoudre le problème de dégradation des sols, de conservation des sols et d'aide à la population rurale.

Le Canada est également engagé dans le projet **Zone de Nippes**, afin d'offrir des crédits et une formation qui devraient faciliter la conception, la promotion et la mise en œuvre de modèles de production agroforestière dans trois micro-bassins hydrographiques du sud d'Haïti et appuyer le développement communautaire local. La ville de **Marmelade** est perchée tout en hauteur dans les montagnes du nord d'Haïti, dans la région de l'Arbonite. Le projet, subventionné par l'ACDI, est mis en œuvre et applique une approche participative afin d'aider les agriculteurs de la collectivité à contrôler leur développement personnel et collectif, ce qui leur permettra d'augmenter leur revenu en diversifiant et en améliorant leur production agricole tout en conservant les sols. La phase II du projet Marmelade, lancée en 2005, vise un autre segment de la collectivité et utilise les ressources de la phase I pour former les nouveaux propriétaires de terres et membres des comités locaux. De plus, le projet met l'accent sur les efforts visant à augmenter la production agricole, la transformation des produits et la mise en marché.

Honduras

Au Honduras, le Canada apporte son soutien, au moyen d'un programme bilatéral, à une initiative décentralisée appelée **Pro-Mesas**, qui œuvre dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie, de l'environnement, de la santé, de l'eau et des services sanitaires et de l'éducation. La plus grande partie des subventions accordées au programme Pro-Mesas seront divisées entre six secteurs, chacun ayant un budget de 5 millions de dollars canadiens répartis sur cinq ans, utilisé pour soutenir un grand nombre d'interventions. Le choix des secteurs contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la stratégie de lutte contre la pauvreté du Honduras. Le programme bilatéral soutient le travail des partenaires de l'ACDI, y compris les organismes internationaux comme le Programme des Nations Unies pour le développement ainsi que plusieurs organismes de développement canadiens non gouvernementaux.

De plus, le Canada soutient **CAUSE**, le projet pilote de reboisement des cocotiers au Honduras qui vise à renforcer l'autonomie de trois collectivités locales pour contrer les pertes environnementales, diversifier l'économie pour réduire la pauvreté et protéger leur culture. Les bénéficiaires exploiteront des pépinières de cocotiers et replanteront 180 hectares de cocotiers hybrides résistants au jaunissement mortel. La reforestation de ces collectivités améliorera de façon significative l'économie tout en protégeant l'environnement. Les collectivités recevront une formation sur la gestion de pépinières, sur la croissance des cocotiers et sur la prévention et le traitement du jaunissement mortel ainsi que sur l'utilisation durable des cocotiers.

Jamaïque

Vu la grande importance du milieu naturel pour le bien-être économique et social de la Jamaïque, l'ACDI tire profit de projets fructueux pour renforcer les principaux organismes responsables de l'environnement. Le Canada apporte un soutien au projet **Des arbres pour demain** qui vise à améliorer l'aménagement et la conservation des forêts et la récolte des arbres, ce qui représente un avantage durable pour la population du pays. Le projet est axé sur le renforcement des capacités institutionnelles du secteur forestier de la Jamaïque et vise à planifier et à mettre en œuvre une gestion forestière durable et à

améliorer la gestion du territoire dans les bassins hydrographiques jamaïcains. Un des objectifs du projet est de sensibiliser davantage la population à l'importance des forêts du pays. Le projet est axé sur le développement des ressources humaines, les inventaires biophysiques, la mise en place d'une base de données sectorielle, la planification de la gestion des bassins hydrographiques et des forêts ainsi qu'un programme de sensibilisation de la population.

Nicaragua

La programmation bilatérale du Canada actuellement en place met l'accent sur les besoins humains fondamentaux (réduction de la vulnérabilité sociale), le renforcement de la capacité productive (réduction de la vulnérabilité écologique), les droits de la personne, la démocratie et la bonne gouvernance. Certains projets sont liés à l'environnement et touchent également les problèmes liés aux sols. Par exemple, le Canada a apporté un soutien à une enquête approfondie et à une analyse technique sur l'**amélioration des techniques utilisées dans les pépinières**. Le projet faisait partie du projet d'investissement dans le projet de promotion des investissements en foresterie durable approuvé par la Banque mondiale dans le but d'améliorer la situation forestière au Nicaragua, gravement touché par l'ouragan Mitch.

Le Canada participe également au **Projet intégré sur les bassins versants au Nicaragua**, présent à plusieurs niveaux, des organisations non gouvernementales locales jusqu'aux administrations municipales et aux intervenants ministériels. Le projet touchera au plus cinq sous-bassins versants dans le nord du Nicaragua et vise à améliorer la gestion des bassins versants aux fins de la production agricole, de la protection de l'environnement, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, tout en renforçant les capacités institutionnelles. Ce but sera atteint par l'amélioration des méthodes de production, par la conservation des sols et de l'eau, par une gestion améliorée des déchets, par l'agroforesterie ainsi que par le renforcement des capacités.

Paraguay

Le Canada conserve un programme d'aide limité au Paraguay. Un des projets liés à la UNCCD est le **renforcement de la durabilité agricole et du développement rural dans les collectivités**, mis en œuvre à l'intérieur des zones de proximité des principales aires protégées de la forêt atlantique du Paraguay. On cherche à élaborer un modèle intégré d'agriculture communautaire durable dans l'écorégion de la forêt atlantique gravement menacée, à l'est du Paraguay, et ainsi soulager la pauvreté, améliorer la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles grâce à une production améliorée et diversifiée pour renverser la tendance actuelle vers la dégradation de l'environnement. Le projet vise à mettre en œuvre une série d'initiatives agricoles durables dans les communautés locales dans deux endroits clés pour la conservation de la biodiversité. En facilitant la création de coopératives communautaires et en augmentant la capacité d'améliorer et de diversifier la production agricole, le projet améliorera directement les moyens de subsistance des collectivités et réduira les tendances actuelles vers la dégradation des sols, améliorant par conséquent l'écosystème et la productivité agricole.

FINANCEMENT MULTILATÉRAL

Le Canada a fourni un soutien financier considérable au cours des quatre dernières années aux institutions multilatérales qui contribuent à résoudre le problème de désertification dans les régions autres que l'Afrique. Le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque mondiale, les banques régionales, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sont parmi ces institutions. L'ACDI met à profit ses relations stratégiques avec les institutions internationales comme le GCRAI, le FIDA et le FAO pour améliorer sa contribution à la recherche agricole appliquée ainsi qu'au transfert de technologie pertinent afin de promouvoir une gestion durable des terres.

PARTENARIATS NAISSANTS ET EN DÉVELOPPEMENT

L'International Land Coalition

Le Canada a établi un partenariat stratégique avec l'International Land Coalition (ILC). Le nouveau programme de l'ILC, intitulé *Population, terres et environnement*, complète les objectifs courants de l'ACDI en vue de promouvoir une gestion durable des terres. Le programme de l'ILC sera axé sur les considérations environnementales associées aux méthodes de tenure et augmentera le soutien apporté aux terres arides. Plus particulièrement, le partenariat de l'ILC avec l'ACDI sera axé sur les quatre domaines prioritaires suivants :

- I) Le programme de connaissances de l'ILC entend aider la société civile et les organisations gouvernementales et intergouvernementales à enrichir mutuellement leurs connaissances en s'efforçant de rechercher, de répertorier et d'échanger les expériences pratiques, l'objectif principal étant de pallier le manque de connaissances;
- II) Le programme de soutien au réseau de l'ILC cherche à renforcer les réseaux de la société civile dans les pays mêmes, afin que les ménages disposant de peu de ressources puissent se regrouper pour négocier avec plus de force l'accès aux ressources;
- III) Les dialogues sur les politiques et les revendications permettent à l'ILC de faire participer ses membres et ses partenaires à l'élaboration de positions stratégiques communes en favorisant des dialogues pertinents et en participant aux événements concernant des politiques et des revendications aux niveaux mondial, régional et national; et
- IV) La mise sur pied de coalitions et la participation sont utilisées par l'ILC pour renforcer la collaboration entre ses membres et ses partenaires et créer de nouvelles relations et intégrer de nouveaux intervenants.

Le Drylands Development Centre (DDC) du Programme des Nations Unies pour le développement

Le Canada a apporté un soutien à une des séries de La Génération des défis sur les problèmes de développement dans les terres arides et les activités de réseautage des connaissances connexes. La série La Génération des défis découle du soutien de l'ACDI au DDC, et porte sur des sujets prioritaires déterminés avant chaque Conférence des parties (COP) par l'entremise d'un réseau non officiel de praticiens connu sous le nom de Global Drylands Imperative (GDI). Une des deux séries de documents portait sur la pauvreté, le développement durable, la biodiversité, les changements climatiques dans les terres arides, l'autre, sur le pastoralisme, les méthodes de tenure et les OMD dans les terres arides. Les documents ont été présentés au cours des trois dernières COP, dans le cadre d'événements secondaires auxquels participe l'ACDI.

Bien qu'elle conserve le même format, la dernière version des documents La Génération des défis subventionnés par l'ACDI comprend la présentation directe de la formulation des politiques au moyen des « actions-recherches participatives ». Le plus récent document, intitulé *Land Policy, Resource Rights & the MDGs in Africa*, vise à influencer les politiques en entreprenant immédiatement le processus d'élaboration des politiques durant les deux prochaines années. Le PNUD-DDC travaillera simultanément à plusieurs niveaux et s'engagera dans un grand nombre d'initiatives, y compris (a) l'élaboration d'un court document de Génération des défis sur les politiques liées aux terres; (b) l'élaboration de lignes directrices pour l'engagement des donateurs envers les problèmes liés aux droits fonciers; (c) un atelier sur les documents, à l'ACDI; et (d) la présentation des documents Génération des défis à un événement important lié au processus African Union Land Framework.

Programme des Nations Unies pour le développement et fonds pour l'environnement mondial (PNUD-FEM)

Approche ciblée de gestion du portefeuille des PED et SIDS pour le développement des capacités et de l'optimisation dans la gestion durable des terres. (Projet de gestion du portefeuille LDC-SIDS)

L'objectif général de ce projet est d'aider les pays en développement (PED) et les petits États insulaires en développement (SIDS) en effectuant la promotion de la gestion efficace et durable des terres pour le bénéfice de la population mondiale et locale. Son objectif est de renforcer la capacité intérieure d'inclure la gestion durable des terres (GDT) aux politiques de développement nationales. Le projet de gestion du portefeuille PED-SIDS aidera 47 PED et SIDS à acquérir des capacités individuelles, institutionnelles et systématiques de gestion durable des terres. L'optimisation et le renforcement des capacités se fera par l'introduction d'outils novateurs comme l'évaluation stratégique de l'environnement, l'évaluation économique et autres outils économiques, la cartographie environnement-pauvreté, et les évaluations intégrées. De plus, le projet mettra en place des mécanismes participatifs au niveau national pour favoriser les débats intersectoriels et permettre la distribution des renseignements concernant le processus du CSLP dans les hautes sphères politiques.

Le Canada a fourni un soutien financier au projet de gestion du portefeuille PED-SIDS et est membre de son comité consultatif mondial. À la fin du projet, on s'attend à ce que chaque pays ait renforcé sa capacité d'optimisation de la gestion durable des terres dans son cadre national de développement. Les pays auront également produit un plan d'investissement national à moyen terme de GDT, ainsi qu'un plan de mobilisation des ressources coordonné. Ces objectifs d'investissement mettront en évidence les plans des pays visant à mobiliser les ressources nationales et internationales afin de mettre en place leurs politiques de GDT ainsi que les projets s'y rattachant. L'élaboration de politiques et leur mise en œuvre seront entreprises conformément aux dispositions de la UNCCD, l'Instance gouvernementale sur les forêts (IIF), le NEPAD, et le plan d'action des Barbades. Plus particulièrement, l'initiative soutiendra les efforts déployés pour élaborer les plans d'action nationaux dans l'optique de la UNCCD, tout en offrant aux pays une plus grande diversité d'options d'élaboration et de mise en œuvre des PAN par rapport à celles auxquelles ils ont présentement accès dans les limites strictes de la Convention.

CONCLUSION

Le présent rapport comporte un aperçu des initiatives canadiennes qui se sont attaquées aux problèmes de la désertification dans les pays autres que l'Afrique entre 2002 et 2006. Les politiques de développement de l'ACDI se fondent sur les principes de développement durable et de durabilité environnementale. Les efforts du Canada déployés dans la lutte contre la désertification et dans le soutien d'une gestion durable des terres reflètent ces politiques et constituent des considérations importantes relativement à d'autres priorités de programmes de développement. L'approche de l'ACDI souligne l'importance de l'amélioration de la production agricole comme moyen de stabilisation de la production de nourriture et d'élimination de la pauvreté, tout en faisant la promotion d'une approche intégrée relative aux moyens de subsistance durables et à la santé des écosystèmes.

En travaillant étroitement en partenariat avec un grand nombre d'intervenants dans les pays touchés, le Canada continuera de soutenir le développement des programmes d'action nationaux et régionaux. Le soutien apporté aux organismes de la société civile dans les pays touchés a montré que l'approche participative était une composante importante du succès de la planification et de la mise en œuvre des programmes. La participation du Canada à la UNCCD est globale et s'inscrit dans un engagement plus général envers le développement durable, la croissance économique et la durabilité environnementale.